

APPEL POUR LA SOUMISSION DE RESUMES

Promu par l'International Association of Labour Law Journals (IALLLJ)

L'Association internationale des revues de droit du travail lance un appel des résumés dans le cadre d'un séminaire qui se tiendra le 6 juillet 2026 au Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale de l'Université de Bordeaux (France). L'atelier, qui durera toute la journée, débutera à 11h00, et les résumés sélectionnés seront présentés en personne ou en ligne, selon le choix et les besoins des intervenants.

Un panel d'éminents universitaires membres de l'IALLLJ discutera des résumés sélectionnés.

Les revues de l'Association pourront également sélectionner certaines communications pour publication sur la base des résumés soumis. Les auteurs pourront rédiger leur communication dans la langue convenue avec la revue qui aura sélectionné leur résumé.

Titre : *Sources du droit du travail dans un contexte de transitions et de crises*

Le XXI^{ème} siècle ne cesse de connaître depuis une succession de crises (conflits armés, menaces terroristes, épidémies, instabilités politiques et financières, etc.) et de transitions (environnementales, technologiques, etc.). Les systèmes de relations professionnelles sont directement concernés, et conduits à relever les défis de « l'avenir du travail » dans un contexte qui semble de plus en plus répondre à « l'état d'exception permanent » (Agamben). Accompagner les migrations économiques, politiques et environnementales, dont l'ampleur va croissante, anticiper le recul du modèle de l'emploi subordonnée au profit de formes de travail (économie des plateformes, informalités) qui échappent aux protections qui ont été à l'origine pensées pour satisfaire aux besoins de la société industrielle, répondre aux préoccupations actuelles de travailleurs qui projettent sur la question du travail des exigences multiples et clivantes (religion, genre, environnement, santé, etc.), conduisant, en parallèle de la reconnaissance de la portée fondamentale du droit à la liberté syndicale et à la négociation collective, à un déplacement du dialogue social sur ces terrains nouveaux, au détriment parfois des sujets traditionnels que sont la rémunération, la durée du travail, les congés. Ces transformations profondes obligent les acteurs du monde du travail à réagir dans un contexte qui n'est guère favorable : baisse du soutien public, quand celui-ci n'est pas simplement hostile, affaiblissement de la boussole qu'est la justice sociale, violence de la concurrence mondialisée généralisée, repli identitaire et sécuritaire, etc.

L'objectif de cet atelier est de mettre en discussion des présentations qui réfléchissent l'impact de ces transformations sur les sources du droit du travail. Différentes hypothèses pourraient ainsi être discutées au travers de contributions qui rendraient compte d'expériences nationales ou d'approches comparées :

- le recul de l'Etat et de l'ordre public au profit d'une gouvernance recentrée sur l'entreprise, à travers des normes unilatérales ou négociées ;
- la réarticulation des normes, conduisant à une contractualisation ambivalente de la relation de travail (le contrat comme support d'une régulation flexible de la relation d'emploi) ;

- sources du droit et réalisation des droits fondamentaux et droits de la personne au travail, tant au niveau national qu'international (en référence également au rôle et à l'efficacité des conventions collectives transnationales) ;
- rôle juge et méthodes de conciliation de normes contradictoires (internationales, législatives, négociées, unilatérales) ;
- le rôle et l'importance d'autres branches du droit — telles que le droit commercial, le droit pénal ou le droit de la protection des données — dans la régulation du travail (par exemple, codes de conduite, normes techniques, etc.) ;
- influence du comparatisme sur l'évolution des rapports entre les sources du droit.

Deadline pour la soumission des résumés : 1er avril 2026.

Résumé : 10 000 caractères maximum (espaces compris). Le résumé doit porter sur un ou plusieurs des thèmes susmentionnés, en décrivant clairement les objectifs de la recherche, la méthodologie et (si nécessaire) une bibliographie essentielle.

Langues : les résumés (et les articles) peuvent être rédigés en anglais, en français ou en espagnol. Cependant, le séminaire se déroulera en anglais et en français, en tenant compte de vos préférences et des contraintes d'organisation.

Les auteurs des résumés sélectionnés seront informés avant le 13 avril 2026.

Les contributions complètes devront être soumises avant le 15 juin 2026.

Contacts pour la soumission : labourlawjournals@gmail.com

Organisateurs académiques : Antonio Baylos Grau (University of Castilla-La Mancha), Alexandre Charbonneau (University of Bordeaux), Massimiliano Delfino (Federico II University of Naples), Gian Guido Balandi (University of Ferrara), Silvia Borelli (University of Ferrara), William Chiaromonte (University of Florence), Emanuele Dagnino (University of Milan), Giulia Frosecchi (University of Florence), Frank Hendrickx (KU University of Leuven), Mariella Magnani (University of Pavia), Philippe Martin (University of Bordeaux), Alan Neal (University of Warwick), Mathilde Nicoli (University of Bordeaux), Giuseppe Antonio Recchia (University of Bari), Jesús Cruz Villalón (University of Sevilla) Manfred Weiss (Goethe University of Frankfurt).